



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26438
14 septembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR SA MISSION DE BONS OFFICES CONCERNANT CHYPRE

INTRODUCTION

1. Dans le dernier rapport que j'ai présenté au Conseil de sécurité le 1er juillet 1993 (S/26026), j'ai rendu compte par le menu des efforts que j'ai déployés depuis le début de l'année, notamment pour parvenir à un accord sur des mesures de confiance relatives à Varosha et à l'aéroport international de Nicosie.
2. On se souviendra que, dans le rapport susmentionné, j'évoquais les importants travaux préparatoires conduits à Nicosie avec les dirigeants des deux communautés de la mi-avril à la mi-mai. Je décrivais les près de 50 heures de discussions avec l'un et l'autre dirigeants qui ont abouti progressivement à des projets de document concernant la réouverture du secteur fermé de Varosha et de l'aéroport international de Nicosie, et à une liste de 14 mesures de confiance. Je mentionnais que les deux dirigeants avaient convenu que les réunions communes convoquées à partir du 24 mai à New York seraient centrées sur les mesures de confiance, notamment sur celles concernant Varosha et l'aéroport international de Nicosie.
3. Je décrivais les efforts considérables prodigués tout au long des réunions communes de New York pour ajuster les propositions relatives à Varosha et à l'aéroport international de Nicosie, notamment en fonction des vues exprimées par M. Denktash. Je rappelais que M. Denktash avait insisté pour quitter New York afin d'entreprendre des consultations à Nicosie et Ankara, et qu'il avait promis, le 1er juin 1993, en présence du Président du Conseil de sécurité et des représentants des membres permanents, de profiter de sa tournée à Chypre et en Turquie pour y favoriser l'adoption de l'ensemble de propositions relatives à Varosha et à l'aéroport international de Nicosie, et de reprendre les réunions communes à New York le 14 juin.
4. Je faisais savoir que dès le retour de M. Denktash dans la région, il était apparu que, en dépit de la promesse qu'il en avait faite, il n'avait pas l'intention de défendre les propositions qu'il avait discutées à New York. Pendant son séjour à Nicosie et Ankara, M. Denktash a fortement critiqué l'ensemble de propositions et annoncé qu'il ne retournerait pas à New York. J'ai réagi en publiant le 12 juin une déclaration dans laquelle je regrettais que M. Denktash fût revenu unilatéralement sur l'accord du 1er juin, et qu'en raison de ce nouveau et regrettable développement, il ne fût plus possible de

poursuivre à New York les efforts visant à parvenir à un accord sur l'ensemble des propositions.

5. Dans mon rapport du 1er juillet, j'ai aussi réitéré ma conviction qu'un accord sur l'ensemble de propositions serait suivi avant longtemps par d'importants progrès, quant au fond, sur la voie d'un règlement global, et je faisais savoir que, pour cette raison, j'entendais poursuivre mes efforts en vue de parvenir à un accord et que je dépêcherais mon Représentant spécial, M. Joe Clark, à Chypre, en Grèce et en Turquie. Cependant, je disais aussi que les efforts visant à parvenir à un règlement global accuseraient un sérieux revers si nous ne parvenions pas à un accord sur l'ensemble de propositions.

6. Après que le Conseil de sécurité eut examiné mon rapport, son Président m'a écrit le 7 juillet (S/26050), au nom des membres, pour me faire savoir que ces derniers appuyaient sans réserve les efforts que je déployais; qu'ils estimaient comme moi que la mise en oeuvre de l'ensemble de propositions concernant Varosha et l'aéroport international de Nicosie non seulement serait sensiblement avantageuse pour les deux parties, mais qu'elle pourrait contribuer grandement à dissiper la méfiance qui existait entre les communautés et à faciliter la réalisation d'un règlement global du problème chypriote; qu'ils déploraient tout autant que moi que M. Denktash fût revenu sur l'accord conclu le 1er juin, et qu'ils partageaient ma conviction que lorsque l'ensemble de mesures serait présenté dans son intégrité, les avantages considérables qu'il présente ne manqueraient pas d'être reconnus. Les membres du Conseil soulignaient que les deux parties avaient l'obligation de collaborer pleinement avec moi en vue de conclure, avant toute autre chose, un accord sur les propositions relatives à Varosha et à l'aéroport international de Nicosie. Enfin, ils me priaient de leur présenter un rapport sur le résultat de mes efforts pour parvenir à un accord sur ces propositions et, le cas échéant, de leur faire des recommandations concernant l'action future du Conseil de sécurité.

I. EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS MON DERNIER RAPPORT

7. Ces deux derniers mois, je me suis essentiellement employé à essayer de concrétiser la position unanime du Conseil de sécurité, selon laquelle on devrait pouvoir rapidement obtenir un accord sur l'ensemble de mesures de confiance touchant Varosha et l'aéroport international de Nicosie. A cette fin, mon Représentant spécial et mon Représentant spécial adjoint se sont rendus à Chypre du 13 au 18 juillet, où ils ont tenu plusieurs réunions avec les dirigeants des deux communautés. Ils se sont aussi entretenus, des deux côtés, avec les dirigeants des principaux partis politiques, des grandes organisations d'affaires et avec de nombreuses autres personnalités des médias, des milieux universitaires et d'autres professions. Ils se sont ensuite rendus à Athènes les 19 et 20 juillet et y ont tenu des réunions avec le Premier Ministre, M. Mitsotakis, et à Ankara les 21 et 22 juillet, où ils se sont entretenus avec le Premier Ministre, M. Çiller, le Premier Ministre adjoint, M. İnönü, et le Ministre des affaires étrangères, M. Çetin. Le 23 juillet, mon Représentant spécial adjoint est revenu à Chypre où il s'est de nouveau entretenu avec les dirigeants des deux communautés.

8. Lors des réunions avec les dirigeants des deux communautés à Chypre, mon Représentant spécial a rappelé que l'élément essentiel de l'ensemble de propositions Varosha/aéroport international de Nicosie avait été le choix exprès

/...

des deux dirigeants. Il a souligné que cet ensemble offrait d'énormes avantages aux deux communautés. Il a insisté sur le fait qu'il fallait poursuivre les efforts déployés pour obtenir un accord sur cet ensemble jusqu'à ce que l'on obtienne une issue positive si l'on voulait éviter un grave recul de l'effort général. Il a demandé à M. Denktash de présenter sans plus tarder toutes les questions techniques qu'il pouvait avoir à cet égard.

9. Les discussions avec les dirigeants des deux communautés n'ont révélé aucun changement de leurs positions respectives :

- M. Clerides a réaffirmé que la partie chypriote grecque était favorable aux arrangements proposés pour Varosha et l'aéroport international de Nicosie, à condition qu'aucune proposition n'y soit ajoutée qui ait pour conséquence, directe ou indirecte, de reconnaître la "République turque de Chypre-Nord";
- M. Denktash a répété les critiques qu'il avait formulées à l'égard de l'ensemble de propositions après son retour dans la zone au début juin. Il a réitéré que la partie de la zone fermée située au nord de la rue Dhimokratias devait rester du côté chypriote turc, et qu'il fallait que tous les embargos frappant les ports maritimes et aéroports dans la partie nord de Chypre soient levés. M. Denktash a rappelé la profonde division politique qui existait au sein de la communauté chypriote turque et qui, a-t-il soutenu, l'empêchait de s'acquitter efficacement de ses fonctions de négociateur. C'était à cause de ce problème interne qu'il n'avait pas présenté les questions précédemment annoncées sur l'ensemble de propositions. Ce problème interne devrait être résolu par des élections qui, il l'espérait, auraient lieu en novembre. Il serait difficile au processus d'avancer d'ici là.

10. Les réunions avec les dirigeants du parti politique chypriote turc et une soixantaine d'hommes d'affaires représentant trois organisations d'affaires dans la partie nord de Chypre ont été révélatrices. Il en est ressorti plusieurs conclusions cruciales :

- Les informations présentées sur les effets de l'ensemble de propositions touchant Varosha et l'aéroport international de Nicosie sur la population et l'économie chypriotes turques étaient inexactes et incomplètes. Cela avait provoqué une confusion considérable chez les Chypriotes turcs sur cette question;
- Les Chypriotes turcs attendaient de la Turquie qu'elle les conseille sur la décision concernant l'ensemble de propositions. Les dirigeants turcs exprimeraient à mon Représentant spécial leur appui à cet ensemble, mais cette information n'avait pas encore été communiquée aux dirigeants et au peuple chypriotes turcs. Cela avait contribué dans une certaine mesure aux incertitudes et aux difficultés que ces derniers éprouvaient à se prononcer sur la question;
- Les Chypriotes turcs éprouvaient en général un grand intérêt envers cet ensemble et souhaitaient l'étudier sérieusement. Ils ont soulevé un grand nombre de questions auxquelles ils voulaient avoir une réponse.

/...

11. Lors des réunions avec les dirigeants du parti et les milieux d'affaires chypriotes turcs, M. Clark s'est félicité de l'intérêt qu'une grande partie de la communauté chypriote turque avait exprimé envers l'ensemble de propositions. Il a relevé que nombre des questions posées trahissaient combien l'information que l'on avait donnée à cet égard était inexacte et incomplète. Il a fait savoir que l'ONU se tenait prête à répondre pleinement à ces questions, de façon que la communauté chypriote turque puisse se prononcer sur cet ensemble en toute connaissance de cause.

12. Lors de la réunion à Athènes, le Premier Ministre, M. Mitsotakis, a été informé des discussions à Nicosie. Le dirigeant grec a déclaré appuyer pleinement l'ensemble de propositions et la position adoptée par la partie chypriote grecque.

13. Lors de la réunion à Ankara, le Premier Ministre, le Premier Ministre adjoint et le Ministre des affaires étrangères ont été informés des discussions de Nicosie, en particulier de celles avec la partie chypriote turque. On leur a exposé les importantes conclusions qui s'étaient dégagées, telles qu'elles figurent au paragraphe 10 ci-dessus. M. Clark a réaffirmé que l'ONU était prête à répondre à toutes les questions légitimes que les Chypriotes turcs pourraient vouloir poser, de façon qu'ils puissent se prononcer sur l'ensemble de propositions en connaissance de cause. Il a souligné que toute question qu'ils pourraient avoir devrait être posée sans plus tarder. Les Chypriotes turcs attendaient de la Turquie qu'elle les conseille, et la Turquie pouvait et devait jouer un rôle déterminant en faisant savoir à la communauté chypriote turque qu'elle était favorable à l'ensemble de propositions.

14. Le Premier Ministre et les autres dirigeants turcs ont réaffirmé leur soutien sans réserve, ainsi que celui de leur pays, pour l'ensemble de propositions. Les Chypriotes turcs savaient, dit-on, que la Turquie appuyait l'ensemble de propositions et qu'en dernière analyse c'est eux qui devraient se prononcer. Le Premier Ministre et les autres dirigeants turcs ont reconnu que toutes les questions que pourraient avoir les Chypriotes turcs devraient être présentées sans plus tarder. Ils ont évoqué les problèmes politiques qui se posaient actuellement au sein de la communauté chypriote turque et qui, estimaient-ils, ne pourraient être résolus que par des élections. Ils avaient engagé les Chypriotes turcs à tenir des élections aussi tôt que possible et, en tout cas, avant la fin de 1993. Mais les efforts tendant à parvenir à un accord sur l'ensemble de propositions seraient inévitablement ralentis jusqu'après les élections.

15. M. Clark a souligné le danger qu'il y aurait à tarder à parvenir à un accord sur l'ensemble de propositions. Non seulement cela compromettrait les mesures de confiance, mais les initiatives entreprises en vue d'un règlement global connaîtraient un sérieux revers. M. Clark dit à nouveau que les Chypriotes turcs attendaient de la Turquie qu'elle les conseille et que toutes les questions que les Chypriotes turcs pourraient avoir au sujet de l'ensemble de propositions devraient être éclaircies sans plus tarder. Il a souligné une fois de plus le rôle important que la Turquie était appelée à jouer dans la recherche d'une solution du problème de Chypre.

16. A la suite du voyage à Ankara, mon Représentant spécial adjoint, M. Feissel, est retourné à Nicosie où il a eu trois nouvelles réunions avec

/...

chacun des deux dirigeants. Lors de ses entretiens avec M. Denktash, il a de nouveau souligné que toutes les questions que celui-ci pourrait avoir au sujet de l'ensemble de propositions devraient être posées sans plus tarder. M. Denktash a de nouveau refusé de présenter aucune question et a une fois de plus expliqué qu'il n'était pas en mesure de le faire à cause du différend politique qui existait au sein de la communauté chypriote turque. Il a cependant reconnu que cela ne devait pas empêcher l'Organisation des Nations Unies de répondre aux préoccupations des Chypriotes turcs étant donné que les questions avaient en fait été présentées informellement au cours des différentes réunions avec les dirigeants politiques et les milieux d'affaires.

II. OBSERVATIONS

17. Comme il ressort malheureusement du compte rendu qui précède, il n'a pas été possible de progresser vers la réalisation d'un accord sur l'ensemble de propositions Varosha/aéroport international de Nicosie (S/26050). Je me vois obligé de signaler que la partie chypriote turque n'a pas encore fait preuve de la bonne volonté et de l'esprit de coopération requis pour parvenir à un accord à ce sujet. La campagne de désinformation qu'elle mène va à l'encontre de l'engagement qu'avait pris M. Denktash le 1er juin de favoriser l'adoption de l'ensemble de propositions.

18. Cela étant, il est encourageant que la communauté chypriote turque éprouve en général un grand intérêt pour l'ensemble de propositions et souhaite l'étudier sérieusement. Répondre aux questions qu'ont posées les dirigeants politiques et les milieux d'affaires permettrait de mieux en préciser toute la portée afin qu'une décision puisse être prise en connaissance de cause.

19. En outre, la réaffirmation par le Gouvernement turc de son soutien sans réserve pour l'ensemble de propositions doit être suivie d'une initiative concrète pour faire savoir à la communauté chypriote turque que telle est la position du Gouvernement turc. J'ai bon espoir qu'au cours des prochaines semaines je recevrai un soutien plus actif de la Turquie.

20. Dans le cadre des efforts incessants que je déploie en vue de parvenir à un accord sur l'ensemble de propositions, je me propose d'envoyer à Chypre au début d'octobre, pour un mois environ, une équipe d'experts de haut niveau pour répondre pleinement aux questions qui ont été posées au sujet des effets de l'ensemble de propositions, y compris ceux qui ont trait au déséquilibre économique entre les deux communautés. Cette équipe comprendra des économistes spécialisés dans les questions de développement, le commerce international, les affaires douanières et les zones de libre échange, ainsi que des spécialistes du tourisme et de l'aviation civile. J'ai demandé à l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de m'aider à constituer cette équipe. Les résultats des travaux de l'équipe seront examinés avec tous les intéressés et seront rendus publics de façon que tous les intéressés comprennent parfaitement toutes les ramifications et tous les avantages de l'ensemble de propositions.

21. J'ai aussi demandé au Président du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et à l'Administrateur du PNUD de m'aider à envoyer dès que possible à Chypre une équipe de spécialistes de l'aviation civile pour évaluer les techniques nécessaires pour rouvrir l'aéroport international de

/...

Nicosie. Cette équipe examinera à fond l'état actuel de l'aéroport et définira toutes les conditions à remplir pour le rendre opérationnel.

22. Je ferai part au Conseil de sécurité de l'issue des efforts que je déploierai au cours des deux prochains mois, y compris les résultats des travaux des deux équipes, dans le rapport que le Conseil, par sa résolution 831 (1993) du 27 mai 1993, m'a prié de lui présenter à la mi-novembre au plus tard.

23. Comme les membres du Conseil de sécurité l'ont souligné dans la lettre du Président en date du 7 juillet (S/26050), le temps presse. Il n'est pas possible de poursuivre indéfiniment les efforts en cours. Un accord sur l'ensemble de propositions devrait maintenant avoir été conclu. Malheureusement, pour les raisons exposées dans le présent rapport, cela n'a pas été possible. Il est indispensable que je bénéficie de la coopération et du soutien actif de la partie chypriote turque. J'ai souligné également dans le présent rapport le rôle important que peut et doit jouer la Turquie pour contribuer à la réalisation des objectifs approuvés par la communauté internationale. Si les efforts que je déploie actuellement n'aboutissent pas sous peu, ma mission de bons offices sera sérieusement compromise. En pareille éventualité, je me verrais obligé d'inviter les membres du Conseil à envisager d'autres moyens de promouvoir l'application effective de ses nombreuses résolutions sur Chypre.
